

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-412-1931 MUTATIONS

n° 30-412-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 mars 1931

Numéro JO
n° 412 du 31/03/1931

Date du numéro
31 mars 1931

TEXTE INTÉGRAL

12 mars 1931, M. Lacroïte (Jean), ouvrier d'art des travaux publics après 18 mois, du 22 avril 1929, avec 3 mois et 16 jours d'ancienneté et de séjour colonial exigées par l'article 6, paragraphe C, de l'arrêté du 26 avril 1928, passe automatiquement à l'échelon après 5 ans, à compter du 6 mai 1930 (rappels épuisés).